

# BYE-BYE



# LES

# MICROBES



Vol. 4 - No 2

Juin 2001

[Index des parutions  
par numéro ou  
par sujet](#)

Pour être informé de  
la publication de *Bye-  
Bye les microbes*,  
[abonnez-vous](#)



## Table des matières

### [Éditorial](#)

Article 1 :  
[Les animaux dans les centres  
de la petite enfance](#)

Article 2 :  
[Gare aux chauves-souris!](#)

### [La boîte aux lettres](#)

### [La boîte à outils](#)

### [Références](#)



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2003



## Table des matières

### Éditorial

Les animaux dans les centres de la petite enfance

Gare aux chauves-souris!

La boîte aux lettres

La boîte à outils

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, [abonnez-vous](#)



Bye-bye les microbes !



### Un été à l'ombre

Par Marie-Patricia Gagné, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Quand arrive l'été, on recherche l'ombre pour les enfants des services de garde, question de les protéger de la chaleur et du soleil.

Si toutefois les enfants voient l'ombre d'un oiseau volant au-dessus d'eux ou celle d'un animal gambadant dans les buissons d'un parc, faites-leur savoir qu'il n'est pas sage de chercher à s'en approcher et encore moins de lui toucher. Deux articles du présent bulletin renseignent les éducatrices et responsables d'un service de garde sur

certains aspects des rapports avec les animaux. Pierre Déry fait état des risques d'allergies, d'infections ou de morsures associés à la présence d'animaux dans un service de garde. Ce sont ces risques qui ont d'ailleurs justifié l'exclusion, par voie réglementaire, de ces compagnons des centres de la petite enfance et des garderies. Alejandra Irace-Cima souligne, pour sa part, les dangers de toucher aux chauves-souris en rappelant un événement malheureux survenu l'année dernière, alors qu'un enfant est décédé de la rage à la suite d'une morsure. Alejandra donne aussi quelques conseils pratiques dans La boîte à lettres afin de prévenir la rage chez les animaux domestiques et pour éviter que des chauves-souris se retrouvent dans les demeures.



Enfin, nous vous fournissons un index des douze premiers numéros du bulletin. Bien que vous puissiez l'utiliser pour vous faire de l'ombre lorsque le soleil frappe trop directement, vous lui trouverez aussi d'autres vertus, puisqu'il vous permettra de repérer rapidement les articles qui répondent à vos préoccupations.

Je vous souhaite bien des après-midi chauds et ensoleillés, dont vous pourrez profiter pleinement à l'ombre, en vous désaltérant avec une limonade en compagnie des enfants jouant des rôles ou cherchant les réponses à des devinettes.

Bon été!

*Emploi,  
Solidarité sociale  
et Famille*

Québec 



## Table des matières

Éditorial

**Les animaux dans les centres de la petite enfance**

Gare aux chauves-souris!

La boîte aux lettres

La boîte à outils

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, [abonnez-vous](#)

Bye-bye les microbes !

**Les animaux dans les centres de la petite enfance**Par Pierre Déry,  
Centre hospitalier universitaire de Québec, pavillon CHUL

De tout temps, les animaux ont été les compagnons de l'homme. Il est reconnu que prendre soin d'un animal apporte beaucoup de plaisir à un enfant.

Récemment, le Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) a mis sur pied un projet-pilote pour aider l'enfant hospitalisé à mieux supporter sa maladie et les traitements ainsi que pour réduire l'anxiété reliée à

l'hospitalisation. À cinquante-trois reprises, des enfants hospitalisés en hématologie (où se font l'investigation et le traitement des maladies sanguines et du cancer) ont pu passer une journée à l'hôpital avec un chien. C'est le principe de la zoothérapie permettant aux enfants de retirer les bienfaits de la présence d'un animal. Ce projet a cependant nécessité le respect de plusieurs conditions nécessaires à la santé et à la sécurité des enfants, en particulier l'évaluation, par un vétérinaire, du tempérament du chien et de son attitude envers les enfants.



Par ailleurs, les experts de la santé recommandent que les animaux ne soient pas tolérés dans les écoles, sauf si l'établissement dispose d'un local isolé, aéré et comportant une antichambre.

Dans les centres de la petite enfance et les garderies, il est à peu près impossible de respecter les conditions qui permettraient la présence d'animaux en raison des caractéristiques des enfants fréquentant ce milieu, soit l'âge, les habitudes d'hygiène et la fréquence de certains problèmes de santé comme les allergies et l'asthme. C'est pour ces raisons que l'article 78 du Règlement sur les centres de la petite enfance et l'article 30 du Règlement sur les garderies interdisent la présence d'animaux.

**Le risque d'allergies**

L'allergie est sûrement le risque le plus important. Elle se manifeste sous

**Les chats et les chiens causent souvent des allergies, mais également les petits rongeurs et les oiseaux.**

diverses formes : asthme, rhinite (affection du nez) et urticaire. Les pellicules, la salive, les plumes ou les poils, les excréments des animaux peuvent tous être à l'origine du problème.

L'allergie aux animaux est fréquente et le problème augmente avec l'âge. Le pourcentage d'enfants âgés de moins de 4 ans présentant une allergie aux chats et aux chiens est de 12 %.

La présence d'animaux peut cependant sensibiliser des personnes n'ayant pas d'allergie connue. Dans un service de garde, il y aurait donc un risque de sensibiliser non seulement les enfants mais aussi le personnel. L'asthme allergique dû aux animaux est d'ailleurs reconnu comme une maladie occupationnelle par la CSST. Plusieurs professionnels souffrant d'asthme ont dû réorienter leur carrière (vétérinaires, techniciens de laboratoire travaillant avec des animaux, infirmières dans des centres gériatriques où se pratique la zoothérapie).

L'asthme est dû aux substances associées aux protéines (allergènes protéiques) dégagées par les animaux et qui, une fois inhalées, peuvent se loger dans les bronches et provoquer une réaction allergique. Cette atteinte des bronches peut prendre des années à guérir, même en l'absence de contact avec les animaux. Si l'exposition est prolongée, l'atteinte des bronches peut devenir chronique et persistante.

Les chats et les chiens causent souvent des allergies, mais également les petits rongeurs (hamsters, lapins et souris) et les oiseaux (en particulier les perruches, les perroquets et les tourterelles), bien que moins fréquemment. En fait, il n'existe pas un seul animal susceptible de ne provoquer aucune allergie (anallergique).

Un contact direct avec les animaux n'est pas absolument requis pour déclencher des symptômes allergiques. Les enfants allergiques doivent donc être exclus des activités se déroulant dans les locaux où des animaux sont présents, les allergènes en circulation dans l'air ambiant étant suffisants pour susciter l'allergie des personnes sensibles.

**La visite d'un animal à un service de garde, même d'une courte durée, est déconseillée car, les allergènes laissés par l'animal peuvent demeurer plusieurs mois dans l'environnement.**

### **Le risque d'infections**

Les maladies infectieuses ou parasitaires des animaux transmissibles à l'homme sont appelées zoonoses et se transmettent par les selles ou l'urine (ex. : la salmonellose), par contact avec la peau (ex. : les affections de la peau dues à des champignons parasites et appelées dermatophytoses), par morsure, par griffure (maladie de la griffure de chat) ou par inhalation. Ces maladies sont véhiculées le plus souvent par les chats, les chiens et les tortues aquatiques. Habituellement, l'animal à l'origine de l'infection paraît en

bonne santé. Cependant, le risque d'attraper ces maladies, en particulier celles transmises par voie fécale-orale, est plus élevé chez les enfants, à cause de la nature étroite des contacts qu'ils ont avec leur animal.

### **Le risque de blessures**

Les morsures sont les blessures les plus fréquentes causées par les animaux. Même si les lésions sont souvent superficielles, elles peuvent s'infecter, parfois mutiler et même avoir une issue plus dramatique encore.

### **Recommandations**

Les services de garde ne sont donc pas des lieux appropriés pour apprivoiser ou côtoyer les animaux. La présence d'animaux est à proscrire, même en milieu familial.

La visite d'un animal à un service de garde, même d'une courte durée, est déconseillée car, les allergènes laissés par l'animal peuvent demeurer plusieurs mois dans l'environnement. Il sera plus simple d'organiser la visite d'un zoo ou d'une ferme. On doit cependant, au préalable, en avvertir les parents qui pourront au besoin décider de garder leurs enfants à la maison.



## Table des matières

Éditorial

Les animaux dans les centres de la petite enfance

**Gare aux chauves-souris!**

La boîte aux lettres

La boîte à outils

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, [abonnez-vous](#)



Bye-bye les microbes !



### Gare aux chauves-souris !

Par Alejandra Irace-Cima, Direction de la santé publique de Laval

L'été dernier, à Montréal, un garçon de 10 ans ayant été mordu par une chauve-souris est décédé de la rage. Il s'agit d'une maladie infectieuse mortelle qui affecte le système nerveux des êtres humains et des mammifères. Les gens peuvent contracter la rage en se faisant mordre par un animal infecté par le virus. N'importe quel animal peut développer la rage, mais ce sont les chauves-souris qui risquent le plus de la transmettre.



Les chauves-souris, en mangeant des insectes qui sortent la nuit et détruisent les récoltes, jouent un rôle important dans l'équilibre de la nature. Contrairement à la croyance populaire, elles ne sucent pas le sang et la plupart ne sont pas porteuses de la rage. Il faut quand même se méfier d'une chauve-souris volant durant le jour ou retrouvée sur le sol dans une pièce de la maison et incapable de voler, car elle pourrait être atteinte de la rage. Les chauves-souris affaiblies se laissent approcher facilement. Il est recommandé de ne jamais les toucher à mains nues.

La morsure de la chauve-souris peut passer inaperçue, ce qui a d'ailleurs été le cas pour le petit garçon décédé. Il faut donc consulter un médecin immédiatement et faire faire l'analyse de l'animal, même en l'absence de traces de morsure, si vous :

- trouvez une chauve-souris dans votre chambre en vous éveillant ou dans la même pièce qu'un enfant laissé sans surveillance ;
- voyez une chauve-souris près d'une personne ayant des problèmes de santé mentale ou intoxiquée.

S'il y a une chauve-souris dans un local et que vous ne savez pas si une personne y a été exposée ou pas, isolez l'animal dans la pièce en fermant toutes les portes. Appelez ensuite un préposé aux animaux de la municipalité. Si vous ne parvenez pas à obtenir l'aide d'un professionnel, capturez l'animal, en prenant les précautions suivantes :

- portez des gants de cuir ou de travail ;
- ayez à la portée de la main :
  - une petite boîte de conserve vide,
  - un morceau de carton,
  - du ruban gommé.

Lorsque la chauve-souris est immobile, approchez-vous-en lentement, placez la boîte de conserve par-dessus, puis glissez le carton sous la boîte pour l'emprisonner à l'intérieur. Fixez solidement le carton à la boîte de conserve à l'aide du ruban gommé, puis percez de petits trous d'aération dans le carton afin de permettre à l'animal de respirer. Communiquez avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments afin de faire faire une analyse de l'animal.

La vaccination demeure le moyen le plus efficace de combattre la rage et elle est fortement recommandée pour les animaux domestiques. Lorsqu'une personne est entrée en contact avec un animal suspect ou présentant des signes de la rage, le médecin consulté pourra, en collaboration avec la santé publique, envisager la vaccination. D'ailleurs, administrer un vaccin en temps opportun est la seule intervention efficace. Une fois les symptômes de la maladie apparus, il n'y a plus aucun traitement efficace ni aucune chance de survie. La prudence demeure donc de rigueur au moment d'entrer en contact avec les animaux.

*Emploi,  
Solidarité sociale  
et Famille*

**Québec** 



## Table des matières

Éditorial

Les animaux dans les centres de la petite enfance

Gare aux chauves-souris!

### La boîte aux lettres

La boîte à outils

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, [abonnez-vous](#)



Bye-bye les microbes !



## Quels sont les moyens de prévention de la rage ?

Par Diane Lambert, Direction de la santé publique de Laval



La rage est une maladie dont les conséquences peuvent être très graves. Les précautions à prendre pour la prévenir sont nombreuses. En voici quelques-unes :

- apprendre aux enfants à ne pas s'approcher d'un animal sauvage ou domestique inconnu, même s'il semble très gentil;
- communiquer avec les services municipaux pour signaler les animaux errants;
- laver à l'eau et au savon toute plaie causée par un animal et consulter un médecin;
- empêcher les chauves-souris de pénétrer dans les demeures en :
  - cherchant attentivement les petits trous qui pourraient permettre aux chauves-souris d'entrer;
  - bouchant toutes les ouvertures plus grandes que 1/4 pouce par 1/2 pouce;
  - installant des moustiquaires dans les fenêtres, des capuchons sur les cheminées et des coupe-froid autour des portes;
  - bouchant les trous autour des fils électriques et des tuyaux avec de la laine d'acier ou tout autre produit;
  - s'assurant que les portes extérieures ferment hermétiquement.
  - faire faire l'analyse, pour y détecter la présence ou non de la rage, des chauves-souris mortes, malades ou qui se capturent facilement, surtout si elles ont été en contact avec un être humain ou un animal;
  - À la maison, faire vacciner chiens, chats ou furets, même s'ils vivent dans des espaces clos, et tenir les animaux en laisse lors des promenades.

*Emploi,  
Solidarité sociale  
et Famille*

Québec 



## Table des matières

Éditorial

Les animaux dans les centres de la petite enfance

Gare aux chauves-souris!

La boîte aux lettres

**La boîte à outils**

Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, [abonnez-vous](#)



Bye-bye les microbes !



## Un index pour s'y retrouver

Par Marie-Patricia Gagné, Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille



Nous restons fidèles au poste depuis septembre 1998, le bulletin Bye-bye les microbes! étant à sa douzième parution. Comprenant cependant qu'il peut parfois être difficile de retrouver un article sur un sujet donné, nous avons pensé qu'un index pourrait être bien utile.

Les articles de fond, en plus des rubriques La boîte à lettres et La boîte à outils, ont été regroupés par sujets. Pour faciliter la recherche, certains articles peuvent même se retrouver sous plus d'un sujet.

L'index des bulletins est aussi accessible par le biais du site Internet du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille et il sera mis à jour à chaque nouvelle parution. Cet index se veut aussi une clé d'accès aux articles.

Il est donc plus facile que jamais de réunir tout le matériel traitant d'un sujet donné et d'organiser un échange formateur.



## Table des matières

### Éditorial

Les animaux dans les centres de la petite enfance

Gare aux chauves-souris!

La boîte aux lettres

La boîte à outils

### Références

Index des parutions par numéro ou par sujet

Pour être informé de la publication de *Bye-Bye les microbes*, [abonnez-vous](#)



Bye-bye les microbes !



## Références

Bulletin trimestriel publié en mars, juin, septembre et décembre.

## Rédaction

Comité de prévention des infections dans les centres de la petite enfance du Québec

- Élisabeth Bisson, inf., DSP Mauricie–Centre-du-Québec
- Alejandra Irace-Cima, M. Sc., DSP de Laval
- Pierre Déry, M.D., FRCP, CHUQ (Pavillon CHUL)
- Marie-Patricia Gagné, Ph. D., Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
- Theresa Gyorkos, Ph. D., Université McGill
- Valérie Lamarre, M.D., FRCP, Hôpital Sainte-Justine
- Diane Lambert, M.D., DSP de Laval
- Ramona Rodrigues, inf., M. Sc. A., CIC, Hôpital général du Lakeshore
- Suzette Rousseau, inf., Association des CLSC et CHSLD
- Julio C. Soto, M.D., Ph. D., Institut national de santé publique du Québec, président
- Louise Thibault-Paquin, inf., ministère de la Santé et des Services sociaux

Avec la collaboration de

- Jean-Claude Dionne, M. Sc., IRSST
- Yves Robert, M.D., M. Sc., Laboratoire de santé publique du Québec, INSPQ

## Révision linguistique, production et diffusion

Direction des communications  
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille

Le contenu de ce bulletin est également disponible dans le site Internet du Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille :

<http://www.mfe.gouv.qc.ca>

### **La Boîte à lettres**

Faire parvenir toute correspondance à

Mme Marie-Patricia Gagné  
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille  
600, rue Fullum  
Montréal (Québec) H2K 4S7

Télécopieur : (514) 864-2170  
Courriel : [marie-patricia.gagne@MESSF.gouv.qc.ca](mailto:marie-patricia.gagne@MESSF.gouv.qc.ca)

Dépôt légal – 2002  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN : 1481-4471

*Emploi,  
Solidarité sociale  
et Famille*

**Québec** 